



Abandon de paternite enfant vivant deja en accueil

Par **jojomimi**, le **16/02/2008** à **10:24**

Bonjour Maitre

J'ai eu un fils avec une ex non desiré car je la savais violente cet enfant a la suite de violences et venu chez moi , c'était un enfer . Il a été violent avec ma petite fille qui n'avait que qq mois. Il a été ensuite placé en foyer. Il a accusé sa mère d'inceste mais rien n'a été prouvé

Alors qu'il a 13 ans, une assistante sociale , me propose soit de faire un abandon de paternité, soit de le prendre définitivement chez moi , ce qui me conduira au divorce.

En quoi consiste un abandon de paternité?

Merci beaucoup de votre réponse.